

ACCES AUX DECHETERIES SOUS CONDITIONS

➤ Aux particuliers

- ↪ pour les usagers n'ayant plus de capacité de stockage à leur domicile
- ↪ sur les 2 sites, à Entre-deux-Guiers et St-Pierre-d'Entremont
- ↪ aux jours et horaires d'ouverture habituels

	Déchèterie Entre-deux-Guiers	Déchèterie St-Pierre-d'Entremont
Lundi	-	-
Mardi	8h-12h	14h30-16h30
Mercredi	8h-12h	-
Jeudi	10h-13h / 14h-18h	-
Vendredi	14h-18h	-
Samedi	8h-12h / 13h-17h	9h-12h
Dimanche et jours fériés	-	-

Les conditions de dépôt suivantes devront être strictement respectées:

- ↪ 1 seul passage par jour
- ↪ maximum 2 m³ de déchets par passage
- ↪ maximum 2 flux de déchets différents par passage (par exemple: végétaux/gravats ou bois/encombrants)
- ↪ aucune aide au déchargement de la part du gardien
- ↪ distanciation obligatoire d'au moins 2 mètres entre les usagers et entre les usagers et le gardien
- ↪ aucun outil à disposition sur place (possibilité d'apporter les siens)

Ces modalités d'accès visent à garantir la sécurité du personnel comme celle des usagers.

L'objectif est par ailleurs de réduire au maximum les interactions entre les personnes ainsi que leur temps de présence sur place.

Le non-respect de celles-ci entraînera l'exclusion immédiate du fautif sans que ce dernier n'ait pu décharger ses déchets.

La gendarmerie sera autorisée à effectuer tout contrôle qu'elle jugerait nécessaire.

Sur la déchèterie d'Entre-deux-Guiers, seuls 8 véhicules seront autorisés en simultané sur le quai.

A St-Pierre-d'Entremont, seuls 2 véhicules seront autorisés en simultané sur le site.

Compte-tenu de ces restrictions, **les temps d'attente sont sensiblement allongés.**

Pour autant, la fermeture des sites aura lieu aux horaires habituels, quel que soit le nombre de véhicules en attente.

➤ Aux professionnels et services techniques communaux

- ↪ 1 créneau réservé sur la déchèterie d'Entre-deux-Guiers uniquement:
 - les vendredis, de 10h à 13h
- ↪ accès aux particuliers strictement interdit
- ↪ possibilité de déposer leurs déchets sur les jours et horaires habituels mais aux mêmes conditions de passage que les particuliers

Nous comptons vivement sur le civisme de chacun.

Le non-respect des consignes énoncées pourrait entraîner une révision des conditions d'accès aux déchèteries.